



Juillet/août 2025





www.saint-damien.com

Ce mois-ci dans La Liaison:

Les Rendez-vous cœur villageois Programmation estivale

Le BBQ du maire Samedi 23 août

La Maison de la culture de Bellechasse Programmation 2025-2026



Matériaux de construction - Portes et fenêtres Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles

Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319 sletourneau@hletourneau.com Sébastien, Philip, Virginie, Jano, Claudia



C.THIB/ULT

arpenteur-géomètre

T. 418 207-8445 cthibaultag@outlook.com Sainte-Marie, Qc ctarpenteur.ca

264, route Cameron G6E 3J2









Suivez nous sur Facebook et sur

1203, rue Principale St-Philémon 418 469-2233

www.quincailleriedumassif.com

yvongosselin@qcdumassif.com

Lundi au vendredi de 8h à 17h30 Samedi de 8h à 16h

Livraison disponible



Prop. Sylvie Mercier 418 283-3605

Groupe ou personne seule



www.informatiquebellechasse.com

Tél.: (418) 789-3768

INFO JOURNAL LA LIAISON

Le journal La Liaison est le média d'information de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland depuis 1993.

Envoi des communiqués : info@saint-damien.com

Conception et publicités : Mélanie Pelletier, creaphiste@videotron.ca

Tirage: 1025 exemplaires, 11 publications par année

Date de tombée : le 14 de chaque mois

Version web disponible au www.saint-damien.com/laliaison

L'art de rendre votre image unique

7, rue Thibault Armagh, Qc GOR 1A0 Mélanie Pelletier Tél.: 418 466 1311 creaphiste@videotron.ca

Babillard des événements JUILLET- AOÛT 2025



Samcdi 23 août Terrain des loisirs

AMICALE DE GOLF Samedi 5 juillet

Perpétuel



Heures d'ouverture ÉTÉ

25 juin au 31 août 2025



- Mercredi 📀 9h à 16h
- 60 11h à 20h30 Jeudi
- Vendredi 👩 11h à 20h30
- - 9h à 20h30
- Dimanche 9 9h à 16h

MUSÉE DES 80EURS DE NOTRE-DAME DU PIRPETUEL SECOUR HORAIRE **ESTIVAL** mardi au dimanche

PROCHAINES MESSES ÉGLISE DE SAINT-DAMIEN

Bienvenue à tous !

Messe intercommunautaire fête du Sacré-Coeur et de N.-D. du Perpétuel Secours vendredi, 27 juin 19h Messe samedi, 5 juillet 16h Messe samedi, 19 juillet 16h

Fête Sainte Anne messe samedi, 26 juillet 16h Messe samedi, 2 août à 16h

Fête de l'Assomption messe samedi 16 août 16h

Rendez-vous. Oeur villageois

Jeudis 19h:

10 juillet - country/folk 7 août - relève + ciné plein-air 14 août - pop rock

/ RDVcoeurvillageois

1er anniversaire du Musée des Soeurs NDPS et du

SAMEDI 12 JUILLET 10H À 16H

Perpétuel Café de village

PROGRAMME PASSEPORT CULTUREL BELLECHASSE

Atelier de construction de maquettes

Jeudi 17 juillet - 16h

Atelier de photos identitaires

Samedi 9 août -14h



Programmation estivale:



Merci aux bénévoles !

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES ET SAISONNIÈRES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RAC-CORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée1 pendant la période suivante. L'entrepreneur responsable de la vidange est «Les Entreprises Claude Boutin»

SEMAINE DU 6 OCTOBRE AU 10 OCTOBRE 2025

Huitième rang, 9e Rang, Chemin du Lac Dion, Montée du Moulin, Route St-Gérard, Rue Commerciale, Route St- Malachie, Chemin Lamontagne, Chemin Lac des Cèdres, Chemin Royer, Rang Trois-Pistoles, Chemin Métivier, Rue St-Irénée, Chemin de la Sablière.

SEMAINE DU 13 OCTOBRE AU 17 OCTOBRE 2025

Route 279, Rang Pointe-Lévis, Chemin du Lac Crève Faim, Rue Godbout.

Prenez note que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.



AVIS AUX CITOYENS ET VISITEURS – SÉCURITÉ SUR LE SITE DE LA MAISON MÈRE

La Municipalité de Saint-Damien tient à rappeler à tous les usagers du site de la **Maison mère** l'importance de **réduire la vitesse des véhicules** lors de la circulation et ce, dès l'entrée sur les lieux.

Plusieurs plaintes ont été adressées à la Municipalité à l'effet que des automobilistes y circulent à une vitesse excessive, compromettant la sécurité des usagers. Ce site est aujourd'hui un espace partagé par diverses clientèles, dont plusieurs personnes âgées et des individus ayant des limitations. Il est essentiel d'y circuler avec prudence et respect.

Nous soulignons également que ce lieu nous est confié par les **religieuses** et que leur confiance envers la Municipalité et ses partenaires dans la **requalification du site** mérite notre conduite exemplaire.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ (SAA)

Depuis 2019, la municipalité est dotée d'un Système d'alerte automatisé (SAA), un outil efficace pour vous transmettre rapidement les avis importants en matière de sécurité civile, notamment :

- Avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau
- Coupure temporaire du service d'aqueduc
- Avis d'évacuation ou de confinement
- Travaux publics et entraves à la circulation
- Tout autre sinistre nécessitant une communication rapide

Trois façons de recevoir les alertes :

- Message vocal
- Courriel
- Message texte (SMS)

Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous dès maintenant au :

www.saint-damien.com/SAA



Horaire bureau municipal

Horaire estival Du 6 juin au 29 août 2025

Lundi au jeudi: 8h30 à midi et 13h à 16h30

Vendredi: 8h30 à midi



RAPPEL

Les bureaux de la municipalité ainsi que la salle du conseil municipal sont maintenant situés dans de nouveaux locaux à la Maison mère.

> N<mark>ouvelle adres</mark>se : 159, rue <mark>Commercia</mark>le, bureau 102

Les assemblée<mark>s du conse</mark>il municipal auront donc lieu à cette n<mark>ouvelle a</mark>dresse à partir du 2 juin.

Notez que le numéro de téléphone pour joindre la municipalité demeure le même : 418-789-2526

www.saint-damien.com



NOUVELLE SIGNALISATION

INTERSECTION RUE COMMERCIALE / ST-ALBERT



Un arrêt obligatoire, dans les deux directions, sera mis en place sur la rue Commerciale à l'intersection de la rue St-Albert.

Ainsi, cette intersection deviendra un arrêt obligatoire dans les trois directions.

Merci de votre collaboration dans le respect de la signalisation et des limites de vitesse, pour la sécurité de tous.

www.saint-damien.com

FEUX À CIEL OUVERT/BRÛLAGE - RÈGLEMENTATION ET AMENDE EN VIGUEUR

La Municipalité souhaite rappeler à tous les citoyens que tout feu à ciel ouvert et feu d'artifice nécessite obligatoirement un permis, et ce, même si le feu est de petite taille. Ce permis est gratuit, mais il doit être obtenu avant d'allumer un feu à l'extérieur qui n'est pas contenu dans un foyer muni d'un pare-étincelles. Vous devez faire votre demande de permis au moins 48 heures (ouvrables) à l'avance à la municipalité.

La Régie incendie Bellechasse-Sud (RIBS) reçoit chaque année de nombreux appels liés à des feux à ciel ouvert non autorisés. Ces interventions entraînent des coûts importants et posent des risques sérieux pour la sécurité des citoyens et l'environnement.

Aucun permis n'est nécessaire pour faire un petit feu récréatif, confiné dans un foyer extérieur ou dans un aménagement de matériaux non combustible, muni d'un grillage et d'un pare-étincelles.

À RETENIR:

- Un permis est obligatoire pour tout feu à ciel ouvert et feu d'artifice
- Le permis est gratuit et émis par la RIBS.
- Les conditions inscrites au permis doivent être strictement respectées :
 - Vitesse des vents
 - Indice de danger d'incendie de la SOPFEU
 - Dimensions du feu
 - Présence obligatoire d'un responsable sur place en tout temps

- En cas de non-respect :
- Tout feu allumé sans permis sera éteint immédiatement par les autorités.
- Une **amende de 240 \$** pourra être émise par la RIBS :
 - Si le feu est allumé sans permis
 - Ou si le feu ne respecte pas les conditions du permis

Pour vous informer:

Catherine Morin

Directrice des services de sécurité incendie

Régie incendie Bellechasse-Sud, Saint-Léon-de-Standon / Saint-Nazaire et Saint-Malachie

159, rue commerciale, bureau 102

Saint-Damien-de-Buckland (Québec) GOR 2YO

Bureau: 418-789-2526, poste 609 / Cellulaire: 418-455-1321

cmorin@saint-damien.com





Taxation municipale 2025

DEUXIÈME VERSEMENT 10 IUILLET 2025

Modes de paiement

1.Au bureau municipal : Interac (carte débit), Chèque ou Argent

2.Au comptoir ou guichet automatique de votre institution financière

3.En ligne via le site web de votre institution financière :

Desjardins, Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque TD et Banque Royale

Le N° de référence correspond au N° de matricule de (18) chiffres inscrit sur votre compte de taxes. 4.Par débit préautorisé (DPA) : Formulaire d'adhésion disponible au www.saint-damien.com/taxation



Information: Catherine Mathieu, adjointe administrative et comptabilité 418-789-2526 poste 601 cmathieu@saint-damien.com

Nous vous rappelons que la Municipalité n'est pas responsable des taxes scolaires, veuillez vous adresser au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud au 418-248-1001.

www.saint-damien.com







Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Direction générale

Inauguration des nouveaux terrains de volleyball de plage à l'école secondaire de Saint-Damien

Montmagny, le 4 juin 2025. – L'école secondaire de Saint-Damien a inauguré le mardi 3 juin dernier ses nouvelles installations pour la pratique du volleyball de plage. L'aménagement des deux terrains a été réalisé grâce à une collaboration financière entre l'école, la Fondation de l'école secondaire de Saint-Damien (8000 \$), la Caisse Desjardins de Bellechasse grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (4000 \$) et l'URLS (2500 \$). La municipalité de Saint-Damien a également fourni de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée. Le coût total des travaux s'élève à 47 000 \$.

Grâce à ces nouveaux terrains, les 360 jeunes fréquentant l'école pourront bénéficier de l'ajout d'un volet permettant la pratique du volleyball de plage pendant les cours d'éducation physique. En soirée et les fins de semaine, toute la communauté de Saint-Damien et des municipalités voisines pourront se réunir à cet endroit et pratiquer ce sport estival.

Dans un contexte où la santé durable devient de plus en plus importante, l'école est fière de pouvoir offrir des installations récréatives de qualité à la population. Un bel ajout d'espace pour permettre aux jeunes de bouger et de socialiser et rendre la cour de l'école plus attrayante. Soulignons d'ailleurs que depuis leur récente installation, les terrains sont fréquentés par les jeunes dès que la température le permet.

« Je remercie sincèrement, la Fondation de l'école, la Caisse Desjardins de Bellechasse, l'URLS ainsi que la municipalité de Saint-Damien pour leur généreuse contribution à ce projet. Ces installations sont un lieu de rassemblement dont nos élèves et toute la communauté pourront bénéficier », mentionne Mme Sabine Prévost, direction de l'école secondaire de Saint-Damien.



Photo : La Fondation de l'école secondaire de Saint-Damien a remis un montant de 8000 \$ pour soutenir le projet. M. François Pelchat, président de la Fondation ESSD, Mme Sabine Prévost, directrice, Mme Mélanie Dion, secrétaire de la Fondation ESSD, M. Gaétan Labrecque, représentant de la municipalité de Saint-Damien et Marie-Soleil Fradette, représentante des élèves à la Fondation.



« Au commencement de l'Histoire »

L'auteure : Nicole Plante écrit : « ce premier livre est bien plus qu'un roman pour moi : c'est l'histoire de mon ancêtre, de ma famille, que j'ai découverte à traves mes recherches »

Son ancêtre c'est Jean Plante : « un pionnier intrépide traversant l'Atlantique en quête d'une nouvelle patrie ». Basé sur les faits réels de ses recherches, on lit le roman en ayant le sentiment de faire partie de l'équipage. On est transporté au cœur de la Nouvelle France au XVIIe siècle. À travers les yeux de Jean Plante, découvrez les héros du passé forgeant un avenir riche en promesses et en rencontres inoubliables. »

Nicole Plante est la fille de René Plante (qui avait le commerce de tapis et couvre plancher à St-Damien pendant des années). Elle prépare la suite de ce premier roman. Dans son livre, vous trouverez ses coordonnées pour communiquer avec elle. Son enthousiasme pour l'Histoire vous rejoindra.

Elle a fait don à notre bibliothèque de son premier roman. Elle a hâte de recevoir nos commentaires.



BIBLIO fermée complètement en AOÛT 2025

Pour cause de déménagement dans notre nouveau local au Centre historique NDPS

Les dates de retour des prêts de livres effectués en juillet seront repoussées en septembre. Notez toutefois que le service de PEB cessera pour juillet et août. Merci de votre collaboration!



JUILLET - HEURES D'OUVERTURE :

Lundi	18h30 à 19h30
Mercredi	9h30 à 11h30
Jeudi	18h30 à 19h30
Samedi	9h30 à 11h30

INFORMATION :

Marie-Hélène Labbé Coordonnatrice développement, culture et communications

Tél. : 418-789-2526 poste 602 biblio@saint-damien.com



NOUVEAUTÉS à votre biblio



Adultes

- 1. Albane T03 Le sang des justes, Marie-Bernadette Dupuy
- 2. Les enfants du large, Virginia Tangvald
- 3. Derrière les apparences, Claude Copulombe
- 4. Les Grâces du presbytère, Claire Bergeron
- 5. Plage Laval, Rafaëlle Germain
- 6. Le chemin de la frontière, Grete Web
- 7. Les étrangères de Saint-Michel T02 Bénédicte, Stéphanie Morin
- 8. Le vieux qui voulait sauver le monde, Jonas Jonasson
- 9. Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire, Jonas Jonasson Jeunes
- 1. La cabane à sucre, Collectif
- 2. Les timbrés V.7 Le 13e signe, Dominique Pelletier
- 3. Les timbrés V.8 Quel casse-tête!, Dominique Pelletier
- 4. Raconte-moi Juraj Slafkovsky, Pat Laprade
- **5. Poupou aime les autobus,** Richard Petit
- **6. Les dinosaures,** Claude Delafosse
- 7. Ça suffit!, Claudie Stanké





HEURES D'OUVERTURE Lundi : 18h30 à 19h30 Mercredi : 9h30 à 11h30 Jeudi : 18h30 à 19h30 Samedi : 9h30 à 11h30

Bon congé à nos bénévoles!

BIBLIO fermée Fête du Canada

Lundi 30 juin 2025



www.saint-damien.com/biblio



Services inclus dans la réservation :

- Tables et chaises pour accueillir 40 personnes.
- Climatisation, cuisinière, réfrigérateur, micro-ondes, toilettes.
- Terrasse du chalet.

Accès aux services récréatifs tel que :

- Jeu de cornhole, terrain de pétanque, de fer, de basketball, de tennis, de volleyball ainsi que le terrain de baseball.
- Espace de jeux extérieur pour enfants.

Info: Karine Godbout 418-789-2526 poste 606

Vivez l'expérience

authentique





Villa Hélèna







4 hébergements, 4 expériences authentiques www.lehavredulacvert.com 418-789-2647



DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS

grammation



19 juin 2025

Tissage collectif coloré de fibres récupérés

12 juillet 2025 Célébration de la 1^{re} année d'ouverture

14 août 2025 Cherche et trouve | Devine l'objet

5-7 septembre 2025 Journées du patrimoine religieux

26-27 septembre 2025

Journées de la culture

Plus d'infos ici : museedessoeurs.ca/expositions-et-evenements



VERS UN CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE PAR, POUR ET AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES!

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons notre nouveau conseil d'administration, élu lors de l'assemblée de fondation le 11 juin dernier. Il poursuivra activement nos grands chantiers au cours de la prochaine année!



Notre nouvelle équipe, de gauche à droite: Lily Thibodeau, Robert Tessier, Nady Larchet, Dominique Garon, Angie Létourneau et Olivier Leclerc. Un poste est vacant et sera comblé au cours des prochains mois.

Nous sommes très fiers de compter sur une équipe diversifiée en termes de représentation territoriale et de compétences pour soutenir la réalisation de nos objectifs!



DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS

HORAIRE ESTIVAL

À partir du 3 juin, nous sommes de nouveau ouvert du mardi au dimanche de 10h à 16h

(418) 234-6301 histoire.ndps@leschouxgras.com







VIE communautaire

BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-LAZARE

le 30 juillet au Centre Communautaire de St-Lazare.

Plus de 3000 \$ en prix.

Début du bingo à 19h, les portes ouvriront à 18h.

Réservé aux 18 ans et plus.

Pour info: Patrice Fournier 418-883-2128





AVIS AUX COMITÉS ET COLLABORATEURS

Le présent journal est une édition combinée de juillet/août. Il n'y a pas de journal en août pour cause de fermeture estivale de l'imprimeur.

La prochaine date de tombée est donc le 14 août pour le journal de septembre.

FRIPERIE DE SAINT-DAMIEN

VENTE MOITIÉ-PRIX

Commençant samedi le 2 août et jusqu'à la mi-septembre sur tous nos vêtements et chaussures d'été

Attention:

La friperie sera fermée en juillet, réouverture samedi le 2 août.

HEURES D'OUVERTURE : MERCREDI DE 9H À 15H ET SAMEDI DE 9H À MIDI

(La friperie est située dans la sacristie de l'église de Saint-Damien)

Suivez-nous sur notre page Facebook : http://www.facebook.com/Fripfab-SaintDamien

Voyez aussi nos annonces sur Marketplace sous « Friperie de St-Damien »



Merci à tous ceux et celles qui sont venus nombreux pour nous encourager à la friperie et au marché aux puces dans l'église en juin. Merci également à tous nos bénévoles.







PROGRAMMATION



















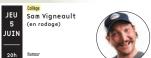
Coco

Cocologie















































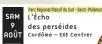












Entre 5 et 25\$

Les RDV Cœur

Villageois

Béland



(IPL)



Vox Angeli















	GKHIOII
	Cycloroute de Bellechasse - Statio
DIM	La Cycloroute
31	s'anime
AOÛT	SOS Marcel Express -
	Duo Origines

















Contribution volonta



Ponteix



Par téléphone : 418-789-2588 En ligne : www.culturebellechasse.qc.ca

Sur place - ROUVELLE ROBESSE : 163-C rue Commerciale Saint-Damien-de-Buckland, QC \cdot GOR 2Y0

















11h



BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS!

Village, ma famille!

Saint-Damien-de-Buckland



























Samedi 14 juin 2025

Terrain des loisirs 246, chemin Métivier Saint-Damien-de-Buckland

Merci à nos partenaires!















Dre Sophie Chabot Chiropraticienne































Caisse Desjardins de Bellechasse
Cercle de Fermières
Les Choux Gras Coopérative de solidarité
Ferme AMB
Garage Morin et frères
Pub de la Contrée et Microbrasserie
de Bellechasse
Roy et Rouleau Maison Funéraire inc.
Salon Mélinda Coiffure MS
Salon Mélissa Bélanger Ma vie en tête
Maison de la famille de Bellechasse
Le Perpétuel café de village



Coiffure L'ado-rable Construction Mario Lemieux Dépanneur JR Lachance Excavation RKB



Les Draperies Chantal Richard Lamontagne Paysagiste MRC de Bellechasse Musée des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours

Merci à tous les bénévoles!

Rendez-vous Oeur Villageois

Spectacles et événements extérieurs GRATUITS





Au Parc des Sœurs - 53, route St-Gérard Saint-Damien-de-Buckland

Jeudi • 19 juin

LA FÊTE NATIONALE Dès 17h

5 à 7 sous le kiosque avec La Chick-à-dée Offre alimentaire sur le site

LA DÉFERLANCE 19h

Trad québécois

Présenté par :







Jeudi • 10 juillet

COUNTRY FOLK

Pièce sur pièce Country-folk

Présenté par : HENRY AUDET cris





Jeudi • 7 août

SOIRÉE RELÈVE ET CINÉMA

19h

2 Rives Rock /relève



CINÉMA EN PLEIN-AIR AU KIOSQUE Film familial à confirmer 20h30

Présenté par :

COTÉ INOX



Apporter couverture, chaise ou coussin pour plus de confort dans les estrades de l'agora. Stationnements disponibles au parc, chez IPL ou dans les rues avoisinantes. Service de bar sur place (\$ comptant seulement). / Il est interdit d'apporter vos boissons alcoolisées. Le Parc des Sœurs et les toilettes sont accessibles.

Jeudi • 14 août

LA GRANDE SOIRÉE IPL

Dès 17h

5 à 7 sous le kiosque avec Pico Larouche Offre alimentaire sur le site

BÉLAND 19h

Pop-rock

FEU D'ARTIFICE 21h

Présenté par : (IPL)





En cas de pluie, les activités sont déplacées à l'intérieur. Surveillez nos réseaux pour les détails!

INFORMATION: Municipalité Saint-Damien-de-Buckland • info@saint-damien.com • 418-789-2526 poste 602















BBQ, Maire

7^E ÉDITION

DÈS 16H, LE SAMEDI 23 AOÛT TERRAIN DES LOISIRS DE SAINT-DAMIEN 246, CHEMIN MÉTIVIER

LA POUTINE BBQ DU MAIRE

VENTE DE HOT-DOGS PAR DES ÉLÈVES DE L'ESSD JEUX GONFLABLES POUR LES ENFANTS ESPACES AVEC CHAISES ET FOYERS

VENTE D'ALCOOL ET AUTRES BREUVAGES SUR PLACE

ARGENT COMPTANT SEULEMENT FERMETURE DU SITE À 1H

PLAISIR PROLONGÉ AVEC LE DJ LOUIS CHABOT





MERCI À NOS PARTENAIRES







· LES MARCHÉS · **Tradition**









Journée de célébration

Premier anniversaire du Perpétuel, café de village et du Musée des Soeurs NDPS!

AU PROGRAMME

Chansonnier de Musique traditionnel de 13 h à 16 h

> Marché fermier du Perpétuel de 12 h à 16 h

prêt à manger et autres délices gourmands servis

Entrée gratuite pour tous au Musée et visite guidée en journée



Samedi le 12 juillet de 10 h à 16 h

Entrée par le 155, rue Commerciale, Saint-Damien-de-Buckland

Perpétuel

DE VILLAGE



CAFÉ • RESTO **PRODUITS LOCAUX**

147 rue Commerciale

Saint-Damien-de-Buckland *Accès par le 159 rue Commerciale*

418-789-5129

leperpetuel.cafe@leschouxgras.com



www.facebook.com/leperpetuelcafe

Heures d'ouverture ÉTÉ

25 juin au 31 août 2025

Mercredi 👂 9h à 16h

Jeudi

11h à 20h30

Vendredi

11h à 20h30

Samedi

9h à 20h30

Dimanche 9 9h à 16h



PROGRAMMATION 2025



Série de rencontres exploratoires

Gouvernance et



Habiter et vivre en commun





Vous êtes les bienvenus!

Le Club de Golf Bellechasse ne se consacre pas uniquement au golf. C'est également un restaurant ouvert à tous, doté d'une terrasse conviviale où vous pouvez vous installer avec vos collègues et amis. Savourez un délicieux repas accompagné d'une bière rafraîchissante tout en profitant du beau temps à Saint-Damien!



Ouvert tous les jours de 7h à 20h.

Notez que les commandes sur place et pour emporter sont acceptées jusqu'à 19 h 45. Notez également que les horaires peuvent varier en fonction des conditions météorologiques les lundis, mardis et mercredis.



Bistro



Boutique



Salle de réception



418 789-2008



info@golfbellechasse.com



o clubdegolfbellechasse



FIÈRES d'être FERMIÈRES : Thème de l'année 2024-2025 SOYONS FIÈRES DE NOTRE HISTOIRE

Nos VALEURS

ACCUEIL RESPECT ENTRAIDE ENGAGEMENT AUDACE

Le Lundi 2 Juin 42 membres ont participé à l'AGA de notre Cercle . Votre présence nous motive à continuer les activités de notre Cercle. Le bilan de cette année nous rend encore « Fières de notre Histoire ». Dans le déménagement , nous avons retrouvé des archives précieuses sur notre Histoire, depuis sa fondation en 1941. Nous continuerons d'en prendre bien soin. Merci aux artisanes qui ont confectionné des pièces pour le Concours d'Arts Textiles, On est fières de notre cercle! Le Concours intergénérationnel et l'artisanat du Monde au niveau régional ajoutent à l'intérêt des Cercles.

Au cours de l'été , on se souhaite de se rencontrer « au cœur du village» : à notre atelier, il y a déjà des métiers en fonction pour le tissage de linges à vaisselle et de lingettes . L'activité tricot se continue à l'atelier ou au kiosque du Parc des Sœurs. Les Jeudi 19 Juin , 10 Juillet , 7 et 14 Août, on se donne rendez-vous à 19 heures pour les soirées au Parc des Sœurs. Lisez bien votre Liaison pour connaître les activités et rencontrer nos voisins : Ressource Atelier La Barre du Jour, Café terrasse Le Perpétuel, La Résidence HANA, le Musée des Sœurs. Il y a tellement d'activités ; qu'on peut sortir de chez-nous sans sortir de St-Damien.

Le 14 Juin ; notre Cercle a participé à la journée « Mon village, ma famille» en offrant de nos confections dans les paniers cadeaux aux nouveaux propriétaires. C'est notre façon de souhaiter la bienvenue dans notre municipalité.et d'exprimer notre reconnaissance à notre Conseil municipal pour son soutien à la présence du Cercle de Fermières.

Pour devenir membre ou pour de l'information : contacter l'une de nous

Prochaine Rencontre: Lundi 20 octobre

Ça paraît loin ; mais on peut se voir d'ici là pour les activités de tissage et tricot et continuer la préparation de notre nouvel Atelier.

Faites-nous part de vos suggestions pour animer des activités.

Votre CAL pour 2025-2026

Présidente : Laurence Robert

Vice présidente : Francine Fortier

Trésorière : Line Dion Secrétaire : Sylvie Mercier

Conseillère 1 : Marise Morin Comité Arts Textiles

Conseillère 2 : Diane Bolduc Comité Actions Communications

On continue nos bonnes habitudes pour la récupération ; Les boîtes qui étaient à la Maison de la Culture ; sont maintenant à l'entée de notre nouveau local .

Cartouches d'encre vides , vieux cellulaires, plats de yogourt 1 litre et tout autre format plats de margarine : tous les formats également. et lunettes .,Pour les sacs d'épicerie en plastique les mettre à vos bacs recyclages maison.. Pour les soutiens gorge usagés , les faire parvenir plutôt à la FRIPERIE (de la sacristie de l'église).





ENVIE DE DÉFIS ET D'AVENTURES?

DEVIENS CADET.TE DU CANADA!

POUR TOUS | 12 À 18 ANS | GRATUIT

CORPS DE CADETS DE LA MARINE ROYALE
CANADIENNE 245 BELLECHASSE



418-951-8150

ccmrc245bellechasse.ca 245marine@cadets.gc.ca

Facebook : CCMRC 245 Bellechasse



COMMUNAUTÉ chrétienne

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-DAMIEN

CVA (Contribution volontaire annuelle)

Plusieurs d'entre vous ont déjà répondu à l'appel que nous avons lancé en février 2025. En date du 1er juin, nous avons recueilli la somme de 27 095\$. L'objectif est de 55 000\$. Merci de continuer à soutenir votre communauté chrétienne. La CVA est notre principal moyen de financement. Donc, nous avons besoin de tous les dons.

Marché aux puces

Un grand merci à tous ceux qui nous ont fourni des articles pour la vente

Un énorme merci aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour la préparation et la tenue de l'activité ainsi qu'aux personnes qui ont apporté des produits maison.

Pareillement, un grand merci aux bénévoles de la Friperie qui ont été présentes aux mêmes heures que le marché aux puces.

Nous sommes également reconnaisants à tous ceux qui sont venus nous encourager sur place.

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas les résultats des ventes. Le Comité de coordination et d'organisation locale de Saint-Damien (C.C.O.L.).

LOTERIE

Tout récemment, votre C.C.O.L. a lancé la vente de billets de loterie au profit de notre église. Des travaux de drainage et d'amélioration au grand stationnement doivent être réalisés et votre participation à ce tirage nous permettra d'accumuler une partie des fonds nécessaires au projet.

Billets disponibles auprès des membres du C.C.O.L. et au bureau à la Sacristie.

Prix à gagner : 500\$, 300\$ et 200\$. Coût du billet : 10\$

Tirage: 15 novembre 2025 à 16h45

Merci de nous encourager!

MERCI AUX CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-DAMIEN



Au nom de la Communauté Chrétienne de St-Damien, je tiens à remercier les Chevaliers de Colomb de St-Damien pour leur grande générosité. Pour notre belle saison estivale, ils nous ont légué 1000\$ pour des activités pastorales. Grâce à leur don, il pourra avoir une messe à l'Oasis aux deux semaines, en commençant ce jeudi 26

juin à 10 h. Avec leur participation et leur don, nous avons pu célébrer la Fête-Dieu avec une belle procession comme jadis.

Remercions nos Chevaliers de Colomb de ces gestes solidaires qui font une réelle différence dans notre communauté.

Jean-Pierre Noël

MESSES - JUILLET/AOÛT

Messe intercommunautaire fête du Sacré-Coeur et de N.-D. du Perpétuel Secours vendredi, 27 juin 19h.

Messe samedi, 5 juillet 16h

Messe samedi, 19 juillet 16h

Fête Sainte Anne messe samedi, 26 juillet 16h

Messe samedi, 2 août à 16h

Fête de l'Assomption messe samedi 16 août 16h









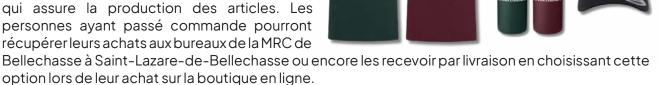
Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

La MRC de Bellechasse lance une ligne de vêtements promotionnels à l'image de Bellechasse

La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse franchit une nouvelle étape dans la mise en valeur de son image de marque en lançant une toute nouvelle gamme d'articles promotionnels. Ces articles, arborant fièrement le nom de « Bellechasse », sont dès maintenant offerts à la population sur la boutique en ligne Signé Bellechasse.

Cette initiative vise à offrir aux citoyennes et citoyens la possibilité d'exprimer leur sentiment d'appartenance à la région, et ce, peu importe où ils se trouvent. En mettant de l'avant l'identité visuelle de Bellechasse, la MRC souhaite renforcer la fierté locale et accroitre la visibilité du territoire. Parmi les articles disponibles à la vente, on retrouve des chandails à manches courtes, des cotons ouatés (avec ou sans capuchon), des tuques, des casquettes ainsi que des bouteilles, tous conçus dans l'esprit de la marque Signé Bellechasse.

La MRC de Bellechasse tient à souligner la précieuse collaboration de l'entreprise Impressions PA Morin, située à Saint-Anselme, qui assure la production des articles. Les personnes ayant passé commande pourront récupérer leurs achats aux bureaux de la MRC de



Pour consulter les produits offerts et passer une commande, vous pouvez vous rendre sur la section « Marchandise de Bellechasse, Vraie de nature » de la boutique Signé Bellechasse, au signebellechasse.com.





Deux nouveaux autobus à la flotte de la MRC de Bellechasse

La MRC de Bellechasse est fière d'annoncer l'arrivée de deux nouveaux autobus de transport adapté et collectif dans la flotte du Service de transports. Ces véhicules flambant neufs sont maintenant prêts à parcourir les routes de la région.

La conception visuelle de ces nouveaux autobus a été confiée à l'entreprise Niveau5, située à Sainte-Claire. Leur talent créatif a permis de donner vie à un design unique, rappelant la beauté du territoire bellechassois avec des gravures de montagnes, plaines, conifères et cours d'eau aux couleurs de Bellechasse.

L'installation a quant à elle été réalisée par Turgeon - Solutions d'affichage, une entreprise reconnue de Saint-Anselme. Grâce à leur travail soigné, les nouveaux autobus affichent fièrement leur nouveau look, prêts à accueillir les passagers.

Pour plus d'informations sur les services de transport de la MRC, n'hésitez pas à consulter la section à ce sujet sur notre site web, au bellechasse.ca/transport.



La MRC lance un nouvel outil appelé Quoi faire dans Bellechasse pour recenser les activités régionales!

La MRC de Bellechasse est heureuse d'annoncer le lancement d'une **toute nouvelle section Événements** sur son site Web, nouvellement accessible au **quoifairedansbellechasse.com**. Cette vitrine régionale permettra aux citoyens, aux visiteurs et aux partenaires de découvrir en un coup d'œil **tout ce qui se passe dans Bellechasse!**



Vous organisez un événement?

Ce nouveau outil vous offre également la possibilité de **soumettre un événement** à inscrire sur le site. Il suffit de remplir le formulaire en ligne, accessible directement dans la section. Ce service est offert gratuitement et vise à valoriser l'ensemble des initiatives locales, qu'elles soient organisées par des municipalités, des organismes ou des entreprises.

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BELLECHASSE MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, tenue le **2 juin 2025**, à 20 heures, à la salle du conseil municipal

située au 159, rue Commerciale et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Normand Mercier Siège #2 - Annick Patoine
Siège #3 - Line Fradette Siège #4 - Simon Bissonnette
Siège #5 - Gaétan Labrecque Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2025-06-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Séance ordinaire du 5 mai 2025

4 - FINANCES

4.1 - Adoption des dépenses du mois de mai 2025

5 - ADMINISTRATION

- 5.1 Budget 2025 de l'OH Montmagny-Bellechasse en date du 21 mai 2025
- 5.2 Désignation d'un émissaire de la langue française

6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 10. boulevard Saint-Denis
- 6.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 191, rue Commerciale
- 6.3 Parc des Soeurs, clôture d'intimité

7 - SERVICE PUBLIC

- 7.1 Projet de tri compostage de la MRC, impact sur les quotes-parts
- 7.2 Nouvelle desserte du SUMI

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

- 8.1 Programmation des Rendez-vous Coeur villageois
- 8.2 Bail pour la relocalisation temporaire de la bibliothèque municipale, signataires
- 8.3 Relocalisation de la Maison de la Culture de Bellechasse, demande au ministre de la Culture et des Communications
- 8.4 Soutien financier pour favoriser les activités locales soulignant la présence et l'apport des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

- 9.1 Suivi du développement du Parc des Soeurs
- 9.2 Suivi du développement du Havre du Lac Vert
- 9.3 Suivi du développement de la Maison mère
- 9.4 Redistribution des redevances carrières et sablières 2024
- 9.5 Croix-Rouge canadienne, entente de services aux personnes sinistrés
- 9.6 Amicale de golf 2025 de la MRC
- 9.7 Tournoi de balle OK pneus Saint-Anselme
- 9.8 Programme TECO 2024-2028, aide financière additionnelle

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 2025-06-02

3.1 - Séance ordinaire du 5 mai 2025

Copie du procès-verbal de cette séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

4 - FINANCES

2025-06-03

4.1 - Adoption des dépenses du mois de mai 2025

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier pour un montant de 785 183.04 \$ et des salaires de 138 872.71 \$ en date du 2 juin 2025 pour les dépenses de mai 2025.

5 - ADMINISTRATION

2025-06-04

5.1 - Budget 2025 de l'OH Montmagny-Bellechasse en date du 21 mai 2025

Il est proposé par le conseiller Normand Mercier, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le déficit d'exploitation 2025, daté du 21 mai 2025, de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse comme montré au document préparé par la Société d'habitation du Québec;

QUE celle-ci indique une participation financière de 14 997 \$ de la part de la Municipalité en date du 21 mai 2025. Cette somme représente 10% du déficit d'opération de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse.

2025-06-05

5.2 - Désignation d'un émissaire de la langue française

CONSIDÉRANT QUE la langue française constitue un fondement essentiel de l'identité culturelle, historique et sociale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Charte de la langue française a consacré le français comme langue de l'État et de la loi, ainsi que langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, sanctionnée le 1er juin 2022, est venue renforcer la Charte, consacrer le français comme seule langue officielle et commune du Québec, établir une gouvernance linguistique forte et neutre, et imposer à l'État un devoir d'exemplarité en matière d'utilisation, de promotion, de rayonnement et de protection de la langue française;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1er juin 2023, les mandataires linguistiques de l'État sont officiellement désignés sous le titre d'émissaires de la langue française, avec pour mission principale de veiller au respect et à la diffusion de la Politique linguistique de l'État (PLE) au sein de leur organisme, en assurant la conformité à la Charte et l'adaptation aux réalités de leur milieu:

CONSIDÉRANT QUE les émissaires doivent également sensibiliser le personnel au rôle exemplaire de l'État, communiquer les orientations ministérielles en matière linguistique, agir comme agents de liaison avec la Direction de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats du ministère de la Langue française, ainsi qu'avec l'Office québécois de la langue française (OQLF);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland souhaite assurer un alignement rigoureux de ses pratiques linguistiques avec les exigences gouvernementales et incarner ce rôle d'exemplarité attendu de toute instance publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal désigne Marie-Hélène Labbé, coordonnatrice développement, culture et communications à titre d'émissaire de la langue française pour la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT

2025-06-06

6.1 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 10, boulevard Saint-Denis

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure adressée à la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland par madame Jeannine Leclerc pour la propriété sise au 10, boulevard Saint-Denis à Saint-Damien-de-Buckland (lot 3 390 348 du Cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié par le greffier-trésorier, le 16 mai 2025, pour faire état de cette demande, conformément aux dispositions de l'article 145.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE madame Jeannine Leclerc veut élargir un stationnement existant avec un empiètement sur la façade avant;

CONSIDÉRANTQU'au règlement de zonage 09-2022, article 98, portant sur l'aménagement d'un stationnement, la réglementation indique qu'un stationnement est permis sur l'ensemble du lot à l'exception de l'espace de la cour avant situé vis-à-vis le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE l'élargissement projeté sur la façade avant est d'une largeur de 1,73 mètre.

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'aura pas de conséquence sur le voisinage, le Comité consultatif d'urbanisme est en accord avec cette demande;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité dans ce dossier constatant que cette dérogation demeure mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge que le fait d'autoriser cette demande ne causera aucun préjudice à qui que ce soit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par le conseiller Normand Mercier et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve la dérogation mineure de madame Jeannine Leclerc pour élargir un stationnement existant avec un empiètement sur la façade avant d'une largeur de 1,73 mètre.

2025-06-07

6.2 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 191, rue Commerciale

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure adressée à la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland par l'entreprise Gestion L.E. Morin inc. pour la propriété sise au 191, rue Commerciale à Saint-Damien-de-Buckland (lot 3 390 602 du Cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié par le greffier-trésorier, le 16 mai 2025, pour faire état de cette demande, conformément aux dispositions de l'article 145.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Gestion L.E. Morin inc. veut implanter un muret en cours latéral;

CONSIDÉRANT QU'au règlement de zonage 09-2022, article 109, portant sur l'aménagement de muret, la réglementation indique que le muret ne devra pas excéder un mètre de hauteur sur toute sa longueur dans la cour avant et latérale;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur maximale projetée du muret en cours latéral est de 1,83 mètre;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'aura pas de conséquence sur le voisinage, le Comité consultatif d'urbanisme est en accord avec cette demande;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité dans ce dossier constatant que cette dérogation demeure mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge que le fait d'autoriser cette demande ne causera aucun préjudice à qui que ce soit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Mercier, appuyé par la conseillère Annick Patoine et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve la dérogation mineure de l'entreprise Gestion L.E. Morin inc. pour implanter un muret en cours latéral d'une hauteur maximale de 1.83 mètre.

2025-06-08

6.3 - Parc des Soeurs, clôture d'intimité

CONSIDÉRANT le développement des infrastructures au Parc des Soeurs ainsi que de l'ouverture de la nouvelle garderie;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un stationnement servant aux visiteurs du Parc des Soeurs et aux utilisateurs de la garderie est essentielle;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de personnes qui utiliseront le stationnement pourrait amener un certain dérangement pour les résidences situées sur la route Saint-Gérard:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte l'offre de services de « Les Clôtures JPN inc.» au montant de 6 905,00 \$ excluant les taxes pour l'installation d'une clôture pour préserver la quiétude des résidents de la route Saint-Gérard;

QUE cette résolution annule la résolution 2025-05-10 en lien avec l'octroi de ce contrat.

7 - SERVICE PUBLIC

7.1 - Projet de tri compostage de la MRC, impact sur les quotes-parts

Le maire explique le projet de tri compostage de la MRC et l'impact financier sur les quotes-parts de la Municipalité.

2025-06-09

7.2 - Nouvelle desserte du SUMI

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh a informé la MRC qu'elle arrêtera d'offrir le service SUMI en date du 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a mandaté le Comité sécurité incendie (CSI) d'évaluer les options pour la desserte SUMI :

ATTENDU QUE le CSI a préparé un document élaborant le meilleur scénario de desserte SUMI:

ATTENDU QUE le document a été présenté à la séance de travail du conseil de la MRC du mois de mai 2025;

ATTENDU QUE le scénario propose que les trois municipalités qui offriront désormais le service SUMI seront, Saint-Gervais, Sainte-Claire et Saint-Damien:

ATTENDU QU'après la validation de l'optimisation des distances, l'ensemble du territoire de la MRC sera couvert;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a demandé de valider l'intérêt des municipalités concernées, lors de la séance de travail du conseil du mois de mai 2025 avant de préparer la nouvelle entente SUMI.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland est d'accord avec la desserte présentée dans le document.

QUE la municipalité de Saint-Gervais couvrira les municipalités de Saint-Henri, Saint-Charles, Beaumont, Saint-Michel, Saint-Vallier, La Durantaye et Saint-Raphaël;

QUE la municipalité de Sainte-Claire couvrira les municipalités de Saint-Anselme, Honfleur, Saint-Lazare et Saint-Nérée;

QUE la municipalité de Saint-Damien couvrira les municipalités de Buckland, Saint-Philémon, Armagh, Saint-Nazaire, Saint-Malachie, Saint-Léon et Saint-Euphémie;

QUE cette résolution soit transmise au conseil de la MRC.

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

8.1 - Programmation des Rendez-vous Coeur villageois

Le maire présente la programmation des Rendez-vous Coeur villageois pour la saison estivale 2025.

2025-06-10

8.2 - Bail pour la relocalisation temporaire de la bibliothèque municipale, signataires

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland doit procéder à la relocalisation de sa bibliothèque municipale à l'été 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours rend disponible le rez-de-chaussée d'un local connu sous le nom de Centre historique NDPS, situé au 149-B, rue Commerciale (site Maison mère) et répondant aux besoins de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QUE les discussions entre la Municipalité et la Congrégation ont mené à une entente visant la location du local pour un premier terme d'une durée de trente-six (36) mois et prenant effet le 1er août 2025, selon des conditions et modalités satisfaisantes pour les deux parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise la signature du bail de location du Centre historique NDPS entre la Municipalité et la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, afin de relocaliser temporairement la bibliothèque municipale.

QUE madame Marie-Hélène Labbé, coordonnatrice développement, culture et communications, et monsieur Sébastien Bourget, maire, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le bail de location.

2025-06-11

8.3 - Relocalisation de la Maison de la Culture de Bellechasse, demande au ministre de la Culture et des Communications

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse occupe les locaux du Collège de Saint-Damien depuis plus de 25 ans, mais qu'elle devra quitter ce bâtiment à l'été 2025 en raison de sa démolition;

CONSIDÉRANT QUE le Centre sectoriel des plastiques à Saint-Damien, propriété du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, dispose d'espaces adéquats et suffisants pour accueillir les activités de la Maison de la Culture de Bellechasse, permettant ainsi à celle-ci de poursuivre son développement régional et d'offrir un lieu de rassemblement pour les activités communautaires de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland:

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud et la Maison de la Culture de Bellechasse ont signé une entente qui prévoit l'accueil de cette dernière dans le Centre des plastiques, l'acceptation des travaux nécessaires et les modalités de partage et d'utilisation des lieux;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse a déposé en janvier 2024 un document d'avant-projet de relocalisation, répondant aux exigences du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du volet 2 de son programme d'aide aux immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse a sollicité divers bailleurs de fonds pour financer son projet de relocalisation, et que le principal soutien financier espéré demeure celui du ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse joue un rôle central dans la diffusion culturelle au sein de la MRC de Bellechasse, notamment dans les domaines des arts de la scène, du cinéma, des arts visuels et de la formation artistique;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse constitue un vecteur d'identité, de cohésion sociale et un moteur de développement culturel tant pour la MRC de Bellechasse que pour la communauté de Saint-Damien-de-Buckland;

CONSIDÉRANT QUE la présence et les activités de la Maison de la Culture de Bellechasse génèrent des retombées économiques significatives, tant directes qu'indirectes, sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse développe de nombreux projets et partenariats avec les écoles du territoire, au bénéfice de nos jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse contribue activement à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, des familles, des jeunes et des aînés, en étant un lieu de vitalité culturelle et communautaire;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme repose sur l'engagement de nombreux bénévoles et favorise l'émergence de projets culturels et artistiques mobilisateurs:

CONSIDÉRANT QUE la relocalisation de la Maison de la Culture de Bellechasse représente une réponse aux besoins criants du milieu en matière d'infrastructures culturelles modernes, adaptées et de qualité professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse est un outil de développement important et un acteur de vitalité culturelle et touristique ayant des effets importants sur l'attractivité territoriale;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle de la Maison de la Culture de Bellechasse constitue une urgence nécessitant un soutien rapide du ministre de la Culture et des Communications du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal de Saint-Damien-de-Buckland demande au ministre de la Culture et des Communications du Québec de recommander l'acceptation des demandes déposées par la Maison de la Culture de Bellechasse, dans le cadre de son projet de relocalisation;

QUE le Conseil municipal de Saint-Damien-de-Buckland adresse également une demande au ministre du Patrimoine canadien afin qu'il recommande l'acceptation des demandes de soutien financier déposées dans le même objectif.

2025-06-12

8.4 - Soutien financier pour favoriser les activités locales soulignant la présence et l'apport des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes

CONSIDÉRANT QU'un appel de projets est lancé dans le cadre de la Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la MRC de Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE l'activité Mon village, ma famille! du Comité famille tenue le 14 juin 2025 est admissible à ce soutien financier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Normand Mercier et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise madame Johannie Pageau, coordonnatrice des loisirs, à signer et déposer pour la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, une demande d'aide financière de 1 000 \$ au soutien financier pour

favoriser les activités locales soulignant la présence et l'apport des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes.

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

La porte ouverte du nouveau CPE aura lieu le 19 juin comme prévu.

En ce qui concerne l'aire de fontaines d'eau, elle sera en fonction d'ici le 24 juin prochain.

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

Rien de nouveau pour le moment.

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

Les bureaux municipaux sont maintenant déménagés sur le site de la Maison mère depuis le 20 mai dernier.

9.4 - Redistribution des redevances carrières et sablières 2024

La Municipalité a reçu une redistribution de 114 775.70 \$ en lien avec les redevances sur les carrières et sablières 2024.

2025-06-13

9.5 - Croix-Rouge canadienne, entente de services aux personnes sinistrés

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne (division de Québec) pour les services aux sinistrés pour l'année 2025.

QUE la Municipalité verse une somme de 389.34 \$ en guise de participation financière à l'organisation de la Croix-Rouge.

2025-06-14

9.6 - Amicale de golf 2025 de la MRC

Il est proposé par le conseiller Normand Mercier, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve l'achat de quatre (4) cartes pour le tournoi de golf de la MRC de Bellechasse d'une valeur de 280 \$.

9.7 - Tournoi de balle OK pneus Saint-Anselme

La Municipalité ne contribuera pas à cette activité.

9.8 - Programme TECQ 2024-2028, aide financière additionnelle

La Municipalité recevra une aide financière additionnelle de 115 565 \$ dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028.

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Entreprise BioÉnertek.
- Dépenses en lien avec le SUMI.

2025-06-15

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 23.

Sébastien Bourget Vincent Drouin,
Maire Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, M.R.C. de Bellechasse, tenue le 12 juin 2025 dûment convoquée, le maire et chaque conseiller a reçu un avis de cette assemblée publique, tel qu'il appert par le certificat du greffier-trésorier et de l'avis de publication dûment conservés aux archives de la Municipalité sous la responsabilité de M. Vincent Drouin, directeur général. Cette assemblée est tenue à la salle du conseil municipal au 159, rue Commerciale, à 16 h 30.

Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à laquelle assemblée étaient présents :

Siège #2 - Annick Patoine

Siège #3 - Line Fradette

Siège #5 - Gaétan Labrecque

Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:

Siège #1 - Normand Mercier

Siège #4 - Simon Bissonnette

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant, à savoir :

- Adoption du cautionnement du prêt à Investissement Québec pour la réfection de la Maison Saint-Bernard.
- Période de questions portant exclusivement sur l'adoption du cautionnement du prêt à Investissement Québec pour la réfection de la Maison Saint-Bernard.

2025-06-16

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DU CAUTIONNEMENT DU PRÊT À INVESTISSEMENT QUÉBEC POUR LA RÉFECTION DE LA MAISON SAINT-BERNARD
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-06-17

3 - ADOPTION DU CAUTIONNEMENT DU PRÊT À INVESTISSEMENT QUÉBEC POUR LA RÉFECTION DE LA MAISON SAINT-BERNARD

CONSIDÉRANT QUE Le Havre du Lac Vert désire obtenir un prêt d'une institution financière au montant de 4 058 534 \$, remboursable sur 20 ans;

CONSIDÉRANT QUE cette institution financière exige que la Municipalité se rendre caution de cette obligation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland se porte caution en faveur du Havre du Lac Vert d'un montant de 4 058 534 \$ pour 20 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe « Lettre d'intention ».

QUE la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2025-06-18

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement .

QUE la séance soit levée à 16 h 45.

Sébastien Bourget Vincent Drouin, Maire Greffier-trésorier



MESSAGE DE SYMPATHIES – DÉCÈS M. MARIO LAPIERRE, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL



C'est avec choc et une profonde tristesse que les membres du conseil ont appris le décès de Monsieur Mario Lapierre, ancien conseiller municipal de Saint-Damien-de-Buckland, survenu le 22 avril dernier, à l'âge de 57 ans.

Natif de Lévis, M. Lapierre demeurait à Saint-Damien-de-Buckland, où il s'est engagé activement dans la vie communautaire. Il a siégé au conseil municipal de 2005 à 2008, période durant laquelle il s'est distingué par son sens du devoir et

son profond attachement à sa municipalité.

Il était fier de sa communauté, de son essor, et des gens qui s'y investissent. Il croyait sincèrement au potentiel de Saint-Damien-de-Buckland et en parlait avec une énergie et un positivisme qui donnaient des ailes à l'équipe.

Sur le plan professionnel, M. Lapierre a consacré 38 années de sa vie au Mouvement Desjardins à titre de vice-président aux Services spécialisés entreprises.

Le conseil municipal de Saint-Damien-de-Buckland tient à exprimer ses plus sincères condoléances à sa conjointe, Madame Pascale Laflamme, ainsi qu'à toute sa famille, ses proches et ses collègues.

Que son souvenir demeure vivant et continue d'inspirer le dévouement et l'engagement dont il a fait preuve tout au long de sa vie.

Sébastien Bourget, maire

Au nom du conseil municipal de Saint-Damien-de-Buckland









■ Soudure



418, route 279, Saint-Damien, Qc GOR 2Y0



200A, Métivier Saint-Damien GOR 2Y0

418 789 3939





Richard Lamontagne

418-670-5414 St-Damien

taille de haies et arbustes

pavés et murets

- excavation

richardlamontagne@outlook.com

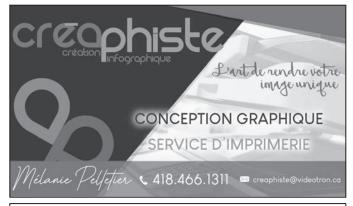
ÉTUDE DE LA BIBLE

Église chrétienne évangélique

Mercredi soir 19h St-Damien-de-Buckland

MARC DUFOUR 873-200-7030 demark99@live.ca





RBQ 8345-6756-37 MARIO EEMIEUX CONSTRUCTION

Votre partenaire clé! R



235, rue Commerciale Saint-Damien

418 883-5852

constmlemieux@telus.net www.constructionmariolemieux.com



8h30 à midi et 13h à 16h30 FERMÉ les jours fériés

HORAIRE D'ÉTÉ: Fermeture à MIDI le vendredi



75, route St-Gérard Saint-Damien-de-Buckland (Québec) G0R 2Y0 418-789-2526

info@saint-damien.com www.saint-damien.com







Stéphane Roberge Directeur général

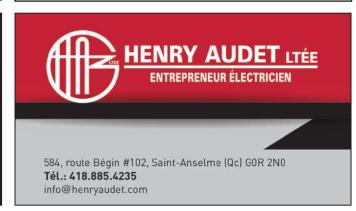
Courriel:

65, Route St-Gérard St-Damien-de-Buckland, Qc GOR 2Y0

Tél.: 418-789-3147 # 1001

oasis_direction@outlook.com Téléc.: 418-789-3116











planificatrice financière

Sylvie Lefebvre,









Sabrina Blouin-Baillargeon et Nicholas Beaudoin Pharmaciens propriétaires

Affiliés à



Familiprix St-Damien

familiprix.com



106, route Métivier Saint-Damien-de-Buckland Québec (Québec) GOR 2Y0

T: 418 789-2446

F: 418 789-2847

s7238proprio@familiprix.ca

Heures d'ouverture Lundi au mercredi: 9h à 18h Jeudi: 9h à 20h • Vendredi: 9h à 18h Samedi: 9h à 15h